

La Gazette Rioliennne

Informations municipales

Janvier 2023



Meilleurs Voeux
2023

*"Notre pays, nos villages ont leur Histoire,
leur Patrimoine, leur Identité"*

EDITO du MAIRE

RETOUR EN 2022

- Page 3
- Pages 4 - 5 - 6 - 7 - 8 - 9 - 10

VIE MUNICIPALE

- Pages 11 - 12

INFORMATIONS

- Pages 13 - 14

ETAT CIVIL 2022

- Page 15



Chers Rioliennes et Rioliens,

Nous voici de nouveau à l'heure du bilan. Une année vient de s'écouler, et vous trouvez peut-être que ce bulletin d'information a tardé. Les grands projets ont cependant été annoncés lorsqu'ils ont été décidés : pour le vote du budget, et il ne restait "plus qu'à" les exécuter, ce qui réclame du temps et assez peu de résultats immédiatement visibles, ce qui explique le choix qui a été fait d'attendre précisément ce bilan annuel pour vous le soumettre.

Et comme nous tournons la page de **2022, 2023** peut ne pas nous sembler beaucoup plus lumineux : des affrontements se poursuivent à travers le monde et notamment en Ukraine où la menace nucléaire continue d'être agitée, les pénuries, réelles ou spéculatives, perdurent, les prix de l'énergie continuent de s'envoler follement, et beaucoup se demandent s'il leur sera financièrement possible de se chauffer ou de continuer à travailler... Nous sommes nombreux à avoir entendu, par exemple, le désarroi de nos boulangers que pourtant la CCPOH va tenter d'aider à obtenir les aides gouvernementales. Il va aussi falloir à la commune trouver les ressources pour éclairer et chauffer ses bâtiments, raison pour laquelle l'illumination de la voie publique a été retardée à **6 heures du matin et seulement jusque 23 heures**, sans pour autant que nous ayons refusé d'allumer le chauffage, dès les premiers frimas de fin septembre, à l'école communale : la santé des enfants prime encore sur d'autres considérations. Et nous n'avons pas été insensibles au désespoir de nos boulangers, dont la mobilisation du **2 Janvier dernier**, amplement soutenue par les élus de l'Oise, semble provoquer quelques premiers résultats.

Mais, tout de même, quelle pitié de voir cela dans notre pays, où le nucléaire, énergie décarbonée, assurerait un prix si raisonnable de l'électricité que c'en était un atout phare de notre chère France ! Quelle pitié de voir notre pays produire si faiblement, quelle pitié que **la loi NOME de 2010**, voulue par l'Union Européenne, contraigne notre ancien producteur-distributeur à vendre une partie de sa production à des concurrents (au nom de l'intérêt du consommateur) qui la revendent à un prix fort indexé sur le prix du gaz, puisque là encore l'UE voulait que le tarif de l'électricité se fasse suivant la méthode la plus coûteuse d'en produire (ici, en centrale au gaz) par souci de justice entre les États membres... Cette réflexion n'engage bien sûr que moi, et explique pourquoi mon nom ne figurait pas sur la liste, relayée par la presse, des deux cents maires de l'Oise qui ont signé une pétition demandant à l'État plus d'aides dans ce contexte. Une aide, ce serait encore de l'argent public payé par les contribuables...

Certes, les noirs nuages de la tempête qui malmène l'enthousiasme et les finances de chacun s'amoncellent en ce début d'année. Et pourtant, l'espoir demeure : une anticipation heureuse, dont on saura prochainement la portée, devrait nous permettre de produire de l'électricité et probablement de quoi chauffer notre école à la place du gaz ; nous conservons notre plus grand atout, le fait que nous soyons un village dynamique où les associations fédèrent, où bénévoles, élus, voire bénévoles-élus s'impliquent pour que cet état d'esprit caractéristique demeure ou s'accroisse, où des professionnels de santé viennent frapper pour préparer un établissement prochain qui permettra, espérons-le, d'enfin palier au départ pour raisons familiales du Docteur Foyart ; nous conservons notre mémoire et nos anciens, des agents communaux dévoués à leur mission : merci à eux ; nous conservons la vitalité de notre école qu'alimentera aussi le lotissement des Crêtes Boisées, en fin de travaux.

Alors, **pour 2023**, souhaitons-nous collectivement de conserver ce que nous avons, ce qui a été égrené ici, et le bien le plus cher : la santé ; souhaitons-nous de réaliser nos rêves, et, ceux-ci accomplis, d'en trouver d'autres afin de ne pas tomber dans cet endormissement de l'être qu'est l'ennui ; souhaitons-nous de rester curieux d'apprendre de soi, des autres, et soucieux de répandre ce qui nous semble enrichissant.

Saine, ambitieuse et généreuse année 2023 à vous, à vos proches et à Rieux !

Marc Mouilleseaux, Maire

cela s'est passé....



25 juin
Kermesse de l'école



9 juillet
Intervillages



7 août
Anniversaire de
notre Centenaire



11 novembre
Commémoration



16 octobre
Sortie au bowling
des enfants de 6ème



26 novembre
Inauguration Ronds-points



26 novembre
Contes d'automne



15 décembre
Fête de Noël à l'école

Fête communale

Pour la première fois depuis 2019, les enfants de l'école Jean Carette proposaient un spectacle dans le cadre de la fête communale, **le Samedi 25 juin**, grâce à la mobilisation des parents d'élèves, tandis que l'APEJC assurait la restauration et l'animation.



En début de soirée, un hypnotiseur puis un transformiste produits par le Comité des Fêtes divertissaient les spectateurs, avant que **DJ Mana** (Grégory Capellier) ne les fasse danser.

Le feu d'artifice, offert par la Commune et tiré par nos boulangers, offrit un bel intermède.



Jeux Intervillages

Ce Samedi 9 juillet avait lieu la première édition **des Jeux intervillages** qui devraient unir durablement les communes d'Angicourt, Brenouille, Cinqueux, Monceaux et Rieux dans une saine compétition célébrant les valeurs de dépassement de soi et de respect de l'adversaire, qui sont celles du sport.

Rieux organisait cette première édition, rue de la Vanne, et il faut saluer le remarquable concours prêté par les différentes associations de la commune : **le Comité des Fêtes** qui assurait la restauration et une partie de l'encadrement, mais aussi la plupart **des clubs sportifs**.

Lors de cette compétition, les participants se sont affrontés en tir à l'arc, volleyball, molky (pétanque sur cible), tennis, ping-pong, rubiks cubes, gainage et pompes, blind tests musicaux, et finalement tir à la corde.



Si la valeur était de toutes les équipes, les **Maires d'Angicourt et Monceaux** ayant même participé aux épreuves, il ne pouvait y avoir qu'un vainqueur dans chaque catégorie, adultes et juniors. En **2022**, les deux coupes (préparées par **Laurent Lahache**) ont été remportées par **Cinqueux**.

C'est donc cette commune qui prépare d'ores et déjà l'édition de **2023**, qui aura lieu le **8 juillet prochain** : réservons donc cette date pour soutenir nos champions ou tâcher de remporter le trophée !

Centenaire de Madame AUBERT

Dimanche 7 août était un jour extraordinaire pour notre doyenne : chaleureusement accueillie dans une salle des fêtes savamment agencée sur les instructions de **Madame Schrobiltgen**, Maire Honoraire et Adjointe, par sa famille, ses voisins et une délégation d'élus municipaux et de membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), **Madame Madeleine Aubert** fêtait ce jour-là ses **100 ans**.

Native de Montataire, au sein d'une famille ayant compté de nombreux nonagénaires, **le 7 août 1922**, jour où le premier télégramme transatlantique était envoyé depuis Paris vers, signe des temps, Washington, capitale du pays ayant permis la victoire alliée lors de la Grande Guerre.

À l'époque, il s'agissait d'une prouesse technologique, dans un siècle où de tels exploits ont régulièrement repoussé les limites du possible, pour le meilleur comme pour le pire, ponctué qu'il fut de conflits et de massacres atroces, mais aussi d'améliorations de la qualité de vie et des droits humains.

Arrivée à Rieux en **1962** avec ses deux filles, tandis qu'elle menait sa carrière d'assistante sociale à l'usine des bords de l'Oise, révélant son caractère profondément altruiste, **Madame Madeleine Aubert** peut apparaître comme un exemple rassérénant de traversée du temps ou comme un exceptionnel condensé d'expérience, donc de sagesse.

Deuxième centenaire de la commune, après **Madame Gabrielle Pinel en 2011**, nous lui souhaitons longue vie, d'autres Français ayant montré que l'on peut atteindre des âges encore plus avancés !



Brocante annuelle

Elle a enfin eu lieu ! **La 30ème brocante**, plusieurs fois reportée, a permis à de nombreux promeneurs de faire des affaires, non pas le premier dimanche d'octobre comme à l'accoutumée, mais **le dimanche 18 septembre**, sous un temps clair quoique un peu frais.

Là encore, le **Comité des Fêtes** proposait boissons et restauration, tandis que les associations rappelaient leurs offres dans le Jardin des Poètes.



Les enfants de l'école au Bowling

Mens sana in corpore sano, réclamait le poète latin Juvénal. C'est ce que la Commune a tenté d'offrir une nouvelle fois **le dimanche 16 octobre** aux enfants rentrés en septembre en classe de Sixième.

En effet, en plus du *De la Terre à la Lune* de Jules Verne, plus que jamais d'actualité alors que les missions Artémis vont tenter de renvoyer l'Homme sur notre satellite naturel, les enfants ont pu bénéficier d'un moment de convivialité au bowling de St-Maximin et passer un agréable moment avec leurs anciennes maîtresses et **Isabelle Bertrand** Adjointe au maire.

Expo-vente du Club Rieux-Amitié

Comme tous les ans, **les samedi 22 et dimanche 23 octobre**, le Club **Rieux-Amitié** étalait ses trésors de tricot, proposait en loterie deux paniers garnis et un grand nombre de lots ou de pâtisseries.

Longue vie à ce rendez-vous convivial !



Commémoration du 11 novembre

Novembre donne tous les ans l'occasion de s'incliner respectueusement devant la mémoire de ceux qui ont sacrifié leur vie pour que des années plus tard, nous puissions le faire dans la liberté et la démocratie, c'est-à-dire dans un mode de vie qui correspondent à nos choix souverains et qui n'aient pas été dictés par un envahisseur quelconque.

Voilà pourquoi le **vendredi 11 novembre**, une foule importante s'est retrouvée autour de notre **Monument aux Morts** puis du **Sépulcre des Quatre soldats d'Afrique noire** tués en juin 1940 à Rieux, pour se recueillir et entonner le chant de la liberté et de la souveraineté du peuple : *La Marseillaise*, notre hymne national.

Un Vin d'honneur a ensuite été offert, occasion d'échanger avec les élus, les combattants et anciens combattants présents, mais aussi de verser une obole au Bleuet de France, cette œuvre qui assure la solidarité de tous à ceux qui, encore aujourd'hui, perdent la santé ou la vie au service de chacun.



Contes d'automne

Samedi 26 novembre, **Tony Havart**, conteur présenté par la Médiathèque Départementale de l'Oise, narrait aux enfants et parents venus l'écouter sa *Complainte des Princesses en péril*, avec un talent remarquable.



Ils prenaient forme depuis quelques temps, suscitant déjà les débats sur le fait que l'archer bouge ou ne bouge pas, les questionnements relatifs au choix de telle ou telle figure... Les ronds-points de l'échangeur de **la RD200** ont été inaugurés **Samedi 26 novembre**, en présence des élus bien sûr et particulièrement de **Madame Denise Schrobiltgen** Maire honoraire et Maire-adjointe, porteuse de ce projet à bien des égards, d'associations, de **Madame Besace**, Présidente de la Ronde du Beauvaisis, ainsi que des enfants de l'école.

Ces ronds-points ont été mis en place par le département de l'Oise en **2008**, durant l'un des mandats de *Madame Schrobiltgen* qui n'avait eu de cesse de les lui demander, afin de sécuriser la traversée de la RD200.

Cette route, construite dans les années **1970**, cisailait Rieux en plusieurs tronçons (quartier de Champraine, quartier des Quais de l'Oise), comme l'avait fait avant elle le chemin de fer (ligne inaugurée en 1847).

Ces deux éléments, sans doute très commodes pour l'accessibilité de la commune, n'en avaient pas moins détruit une partie du caractère, que ces ronds-points réaffirment.

D'une part, la célébration de l'Oise : **Rieux** s'est développé à la rencontre du Rhony, un ruisseau, et de l'Oise, que l'on pouvait y traverser (c'est ce que fit Jules César lors de sa campagne contre les Bellovaques en 51 avant Jésus-Christ), mais qui procurait aussi à plusieurs centaines d'habitants une partie de leur subsistance, les eaux y étant poissonneuses. L'ancienneté de l'occupation de **Rieux** a d'ailleurs été confirmée par la découverte, lors des fouilles précédant la construction de l'échangeur, de l'ancien village franc d'**OEncourt**. L'Oise a, par la suite, attiré les promeneurs venus de Paris, des peintres impressionnistes comme *Diogène Maillart* ou *Gaston Bouy*, qui ont vécu dans la commune, et bien sûr les fêtes au bord de l'eau qui rendirent le village célèbre avant la Seconde guerre mondiale, à l'époque du Maire **Jean Carette**. Voilà pourquoi une barque, entourée d'herbes de la pampa et de cardons, rappelant la végétation aquatique, a été installée sur un premier rond-point.

Les deux autres ronds-points célèbrent, d'autre part, l'archerie : consubstantielle à l'histoire du village, cette activité s'est développée avec le club créé en **août 1851**. Le maire-châtelain de l'époque, **Louis-Octave Cirou de Rieux**, avait accordé un terrain aux archers, pensant que cette activité porteuse des valeurs de "respect et de discipline" les détournerait « des plaisirs bruyants du monde ». La compagnie grandit au point qu'en **1937** était construit par les archers un pas de tir, démenagé dans un site plus adapté aux compétitions internationales en 1991 par **Madame Schrobiltgen**, actuelle connétable de la compagnie et ancienne championne de tir à l'arc. Pour les symboliser, un archer tournant au gré des vents, ainsi qu'une cible, ont été forgés par le ferronnier du village, **Laurent Lahache**, et son apprenti **Raphaël Fuentes**.

Cela permet aussi de célébrer le savoir-faire de la commune, qui fut un temps un site industriel dynamique : l'ingénieur **Daniel Borniche**, doyen masculin de la Commune, et qui avait travaillé à l'usine de **Rieux**, a d'ailleurs réalisé les calculs de résistance aux vents violents de cet archer, malgré ses **92 ans**.

Bref, en ces temps où l'avenir des communes paraît bien incertain, il a paru à **Rieux** utile de proclamer ses origines ; il aurait été possible encore de valoriser l'investissement régulier pour l'école, qui sera bientôt lieu de production sur ses toitures de panneaux photovoltaïques, tandis qu'elle pourrait être chauffée par de la géothermie dans les années à venir ; ou encore de célébrer la production d'eau minérale, abondante au début du XXème siècle ; mais c'est bien par un vin d'honneur que s'est terminée la cérémonie, sans jurer dans le tableau de la célébration des traditions locales : en **1830**, il y avait encore 9 hectares de vigne exploitées à **Rieux**, activité remise au goût du jour des années **1950** aux années **1990** par un viticulteur bordelais passionné, **Pierre Coulleaud** !



Patrimoine

Savoirs-faire et transmission



Identité

Rieux est né de la rivière



Tradition

Compagnie d'Arc depuis 1851



Cette année, comme depuis plusieurs décennies, le **CCAS** a décidé de témoigner son affection et sa reconnaissance à nos anciens en leur offrant un **colis de Noël**, cependant sur la base de l'année de naissance déjà employée l'année dernière, pour tenir compte du fait que nos aînés sont aujourd'hui chenus plus tard qu'autrefois, ce qui est une bonne chose d'ailleurs, attestation que dans notre pays, la santé est généralement meilleure plus longtemps.



L'innovation de ce **dimanche 11 décembre** fut de convier ceux qui le pouvaient et souhaitaient à se déplacer pour recevoir leur colis en même temps qu'une douceur offerte, sur les lieux d'un marché de Noël où le **Comité des Fêtes** vendait boissons et goûter au bénéfice des enfants de l'école, dans l'objectif de diminuer le prix du voyage qu'ils entreprendront au printemps.

Quelques jours plus tôt, l'**APEJC** avait d'ailleurs organisé une vente de gâteaux à la fin de l'école.

Et deux jours plus tard, dans le cadre de l'anniversaire de la boulangerie, **Messieurs Pedussel père et fils** offraient à qui voulait une promenade en calèche artistement décorée et retentissant de chants et musiques de circonstance.



Association Hu Chin Chan

La plus jeune association de Rieux, le **Hu Chin Chan** (club de kung fu), terminait l'année civile ce **lundi 19 décembre** par un verre de l'amitié au cours duquel fut présenté ce sensationnel résultat : pour son premier engagement en coupe de l'**Oise**, chacun de ses 5 participants a reçu une médaille : deux de bronze, deux d'argent... et une en or : bravo à **Romain Morant** et à ses compétiteurs !



Versement des Impôts locaux

Avec les feuilles d'automne, tombaient celles des déclarations d'impôt ; votre conseil municipal, persistant dans ses choix d'une gestion respectueuse de la population surveillée par **Valérie Leboyer** Maire-adjointe, n'avait pas voulu toucher aux taux des impôts fonciers.

Pour rappel, si vous avez payé davantage cette année que la précédente, c'est le résultat du relèvement par l'État des bases (valeurs sur lesquelles sont calculés les impôts). Celles-ci étant liées à l'inflation, il est d'ores et déjà prévu qu'elles augmenteront aussi en **2023**. Les revenus suivront-ils ?



Forage d'essai de géothermie



Au cours du mois de novembre, on a vu, sur l'ancien terrain de football, s'activer une équipe de spécialistes internationaux de la géothermie, cette technique visant à recueillir la chaleur des profondeurs du sol (à 150 m, ici) afin de s'en servir comme d'un chauffage.

Cette idée, travaillée depuis près de deux ans avec cœur par **Jean Madec** Maire-adjoint, prend tout son sens lorsque l'on reçoit les mauvaises surprises liées au coût actuel des énergies.

Ce forage permettra de savoir dans quelle mesure il sera possible d'utiliser cette ressource pour l'école **Jean Carette**, en remplacement du gaz. Les réponses ne devraient plus tarder : encore un peu de patience !

Toitures de l'école

A deux jours de Noël, **l'entreprise Créte** terminait son chantier bimestriel de rénovation de la toiture du groupe scolaire et de la salle multifonctions attenante. Remplaçant des tuiles âgées de **50 à 85 ans**, ces nouvelles tuiles permettront de mieux étanchéiser les bâtiments et de poser sans crainte, pour une durée d'au moins vingt ans, des panneaux photovoltaïques.

Cette opération, quoique suivie par **Monsieur Madec** avec toute la rigueur et l'énergie qu'il faut notamment pour obtenir l'accord de l'architecte des bâtiments de France (ce qui est chose faite), ne sera pas communale mais opérée par le SE60, un regroupement d'un grand nombre de communes de l'Oise compétent en matière d'énergie.



Rieux prend donc ses responsabilités en matière de transition énergétique, souhaitable dans des conditions raisonnables pour l'environnement comme pour l'assurance de notre approvisionnement électrique, désormais essentiel.

Nouvelle poubelle dans le parc communal

Les agents du Service Technique, en partenariat avec le **SMDO** (un regroupement d'un grand nombre de communes de l'Oise chargé de la collecte et du retraitement des déchets), ont posé dans le **parc communal** une poubelle de tri, dans l'espoir de ne plus avoir à ramasser des monceaux de déchets chaque semaine.

Ce n'est pourtant pas si compliqué de marcher quelques pas jusqu'à une poubelle !



Tarif location salle des fêtes



Lors de sa séance du **21 novembre dernier**, le Conseil Municipal a décidé de la réactualisation du tarif de location de la salle des fêtes destiné aux habitants de la commune.

Les coûts de fonctionnement et des charges générales étant à la hausse, le prix pour la réservation **2023**, du *vendredi 16 heures au lundi 9 heures* est fixé à **500 €**, le montant de la caution est de **250 €**.

Demande de réservation auprès du secrétariat de mairie.

Cimetière communal

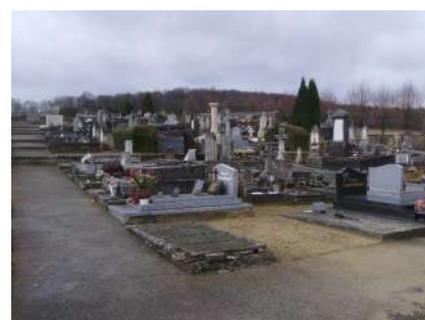
A compter du **1er janvier 2023**, le coût des concessions et des cases au columbarium a été révisé et fixé par le Conseil Municipal comme suit :

Concession de 2m ² pour 30 ans	300 €
Concession de 2 m ² pour 50 ans	450 €
Case pour 15 ans	200 €
Case pour 30 ans	300 €

Extrait du règlement des lieux communaux

Toute inhumation dans une concession, au columbarium, toute dispersion de cendre au **Jardin du souvenir** ne peut avoir lieu sans l'autorisation du maire. Les concessions comme les cases du Columbarium sont obligatoirement achetées auprès de la commune et sont réservées aux personnes domiciliées à **Rieux**, ainsi qu'aux personnes ayant vécu plus de 20 ans à **Rieux** bien qu'elles aient quitté la commune.

Il est rappelé pour tous que tout visiteur du cimetière doit refermer la porte en entrant commune en sortant, et adopter une conduite respectueuse de ce lieu du dernier repos. Y sont interdits les vociférations, l'ébriété, les enfants non accompagnés, les animaux domestiques. Aucun véhicule non autorisé **ne peut pénétrer** dans l'enceinte du cimetière.





Les écogestes pour un hiver en toute sobriété

LES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE DANS LE LOGEMENT



67%
Chauffage

17%
Électricité spécifique
(électroménager et multimédia)

11%
Eau chaude sanitaire

5%
Cuisson

Si on éteignait tous nos appareils en veille, on pourrait éviter la production d'une centrale nucléaire.

Wahou ! Et toi, tu ne voudrais pas mettre un pull ? Ca te coûtera moins cher en chauffage !



LES ÉCOGESTES POUR «SOULAGER» LE RÉSEAU ÉLECTRIQUE



La consommation électrique est la plus importante entre 8h et 13h puis entre 18h et 20h.

Par **solidarité** nationale, pour soulager le réseau électrique, il est recommandé de décaler, si possible, certains usages consommateurs et limités dans le temps.

RAPPEL DES PRINCIPAUX ÉCOGESTES

Des actions à moindre coûts qui permettent des gains rapides (gains estimés pour une maison-type de 100 m², habitée par une famille de 4 personnes dont la facture énergétique annuelle est de 1 900€).



Régler correctement la température intérieure, voire **baisser le chauffage** de 1°C, pour économiser 7% d'énergie.



70-90 €/an



Éteindre la lumière en quittant une pièce et enlever les lumières non essentielles.



10-20 €/an



Vérifier le frigo, ne pas y mettre de plats chauds, le dégivrer, nettoyer la grille arrière et vérifier la température régulièrement.



10-30 €/an



Réduire l'utilisation d'**eau chaude sanitaire** et programmer la température du ballon entre 55 et 60°C.



15-30 €/an



Couvrir casseroles et poêles, couper plaques et four avant la fin de cuisson et décongeler les aliments à l'avance.



15-30 €/an

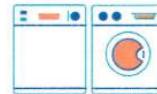


Éteindre les veilles dès que possible pour réduire de 10% la consommation électrique.



10-50 €/an

De 20:00 à 8:00 :



Faire fonctionner les équipements de lavage, en privilégiant les programmes «éco» ou basse température



Produire l'eau chaude sanitaire



Recharger les véhicules électriques *aussi de 14:00 à 18:00*



Les écogestes sont très importants, surtout si on s'y met tous. Et pour découpler leur efficacité, c'est mieux de les appliquer à des horaires précis !

Réalisation : SE60, d'après ADEME et RTE
Octobre 2022



Relais Assistantes Maternelles

Animation d'un atelier d'éveil pour les enfants de 0 à 6 ans
de 9 heures à 11 heures
Salle Henry Notaire

Jeudi 2 Février 2023



Passage de la balayeuse dans les rues de Rieux

Pour l'année **2023**, voici les dates proposées :

- ◆ mardi 14 février 2023
- ◆ Mercredi 31 mai 2023
- ◆ Jeudi 17 août 2023
- ◆ Lundi 11 décembre 2023

Recensement de la population - enquête de 2023

Le recensement est encadré par la loi N° 2002-276 du 27 février 2002, ses décrets et ses arrêtés. Il est obligatoire, confidentiel et déclaratif.

Il permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France et détermine la population officielle de chaque commune. Le recensement est organisé et contrôlé par l'**INSEE** (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques).



**Le recensement démarre à Rieux
le jeudi 19 Janvier 2023**



Réservez un bon accueil à nos agents recenseurs....



Sonia MALHEIRO



Dominique BRUIHIER



Eric HEURTAUX

Naissances.....

Livia CAZACU, née le 6 janvier
Samuel MORANT DEBRIE, né le 9 janvier
Timéo ZAGO, né le 16 février
Samuel DA SILVA, né le 20 février
Zayneb LEMAIRE, née le 12 avril
Elsa CHEVALLIER-RUAUD, née le 29 avril
Paul ROUSSEL, né le 28 juin
Malhon JULIEN, né le 22 août
Maïna FARINEAUX NARRAINEN, née le 27 août

Alice LALANNE, née le 12 septembre
Clara FOCSENIANU, née le 29 septembre
Soan GICQUEL, né le 1^{er} octobre
Jennah LAAKROUCHI, née le 2 octobre
Adem GABIS, né le 8 novembre
Evana DIABATÉ, le 15 décembre
Keïssy DIABATÉ, le 15 décembre



Parrainages Civils.....

Dénérys, Swanny, Alohys et Tylio DUFOUR MAGON de SAINT-ELIER, le 20 août

Mariages.....

Pierrick PRAT et Céline MOUILLESEAUX, le 16 avril
Alain ROLAND et Florence KAPUSTA, le 4 juin
Jozef DZIAGWA et Joanna KONOPCZAK, le 11 juin
Aurélien ALARY et Stéphanie WAETERLOOS, le 2 juillet
Arnaud MENNEL et Ludivine POTET, le 9 juillet
Anthony DUFOUR et Enora MAGON de SAINT-ELIER, le 20 août
Kevin LEFEBVRE et Oriane PHILIPPE, le 3 septembre
Anthony GRESSIER et Gwenaëlle MONCY, le 10 septembre



PACS....

Marie Catherine ZAMUDIO et Rodolphe PINATON, le 19 mai
Caroline PIZZINI et Romuald DEBEUGNY, le 27 juin
Pauline REGNIER et Olivier DAVID, le 19 septembre
Anthony RÉCOLET et Elodie BERNARD, le 19 septembre
Gharib NOUI et Myriam JOLY, le 20 septembre
ROULLÉ- - GUERLIN Claudie et Eddy DESLANDES, le 20 septembre
Juliette PORTIER et Eliot CHARLET, le 3 décembre
Murielle HERMEL et Julien YHUEL, le 5 décembre

Décès.....

Solange LABONNE, le 3 mai
Marcelle SONTAG, 26 mai
Francine LEPINE, 31 mai
Jacky BROUETTE, le 25 juillet
Françoise JEROME, le 28 juillet
Céline CALON, le 10 août
Ouahchia ALOUACHE, le 31 août

Philippe JOLY, le 7 septembre
Monique MONTBERTIN, le 13 septembre
Christiane GRALL le 29 septembre
Bernadette TOMBOIS, le 31 octobre
Odette CALON, le 23 décembre
André DESCHAMPS, le 26 décembre





MAIRIE de RIEUX

**15 rue Jean Carette - BP 40027 - 60871 Rieux Cedex
Tél. : 03 44 70 72 72 - fax : 03 44 70 72 73**

Ouverture au public :

Lundi-mardi-jeudi-vendredi de 14h30 à 17h30

Mercredi de 10h00 à 11h30

1er samedi du mois de 9h30 à 11h30

email : mairie.de.rioux@wanadoo.fr

web : <http://mairie-rioux.fr>

Contacts Facebook :

Liste majoritaire : Rieux Agir Ensemble

Seconde liste : La Rieuxsphère par V&D



La Gazette Riolienne - Informations de publication

Fondatrice : Denise SCHROBILTGEN, Maire Honoraire et Maire-Adjoint

Responsable de publication : Marc MOUILLESEAUX, Maire

Rédaction, conception graphique et réalisation : le Maire, les Adjoints, le service administratif de la mairie de Rieux

Photos - Illustrations : Le Maire, les Adjoints, la mairie de Rieux.

Tirage à 740 exemplaires